

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES
OCCITANIE

Périgueux, le 26 MAI 2020

Le Directeur général des services,

29 MAI 2020

COURRIER ARRIVEE

Affaire suivie par :

Tél. :

Courriel :

Objet : rapport d'observations définitives relatives à la
société d'économie mixte compagnie d'aménagement des
coteaux de Gascogne

V/Réf. : GR/20/601

N/Réf. : MB/GN-

020031

LAR

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

à

Monsieur le Président
Chambre Régionale des Comptes Occitanie
500, avenue des Etats du Languedoc
CS 70755
34 064 MONTPELLIER CEDEX 2

Monsieur le Président,

Par courrier du 13 mai dernier, vous m'avez adressé le rapport d'observations définitives relatives à la société d'économie mixte compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne.

Celui-ci n'appelle pas de remarques de ma part.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Germinal PEIRO

Le Président du Conseil départemental,

Germinal PEIRO.

via [signature]

[Signature]